



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 831-4482

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 2 juin 2026

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2026

Notre dossier : 312-01077

Dossier Régie : R-4334-2026

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier fixé par votre lettre procédurale du 15 mai 2026 ([A-0012](#)) dans le dossier mentionné en objet, Énergir souhaite informer la Régie qu'elle n'a pas de commentaires à l'égard des deuxièmes listes de sujets d'intervention.

En ce qui a trait aux budgets de participation des intervenants, Énergir s'en remet à la discrétion de la Régie, mais souligne que les budgets déposés par l'ACIG et le RNCREQ apparaissent particulièrement élevés par rapport à la moyenne des budgets déposés par les intervenants reconnus au dossier.

Énergir réserve ses droits de formuler des commentaires une fois les demandes de paiement de frais déposées par les intervenants qui auront participé au dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance

MLL/mb